

L'exploitation des personnes vulnérables : quelles leçons tirer de la pratique?

Bonjour,

Comme nous tous ici, il y a bien longtemps que le Réseau FADOQ est préoccupé par tout ce qui concerne la vulnérabilité des personnes âgées.

Nous avons appris au fil du temps qu'il ne servait à rien de les bousculer ou même de les forcer à poser des gestes de dénonciations alors qu'ils n'en sont pas prêts. Nous avons aussi constaté que dans la majorité des cas, ils ne sont pas au fait qu'ils sont abusés ou exploités.

Bien entendu, il y a des situations très évidentes et alors les personnes doivent être accompagnées.

Alors nous sommes arrivés à un constat évident : la solution passe inévitablement par la sensibilisation, bien que ce ne soit pas le seul moyen d'aider pratiquement les personnes vulnérables.

Donc, en partenariat avec la Sûreté du Québec et le CSSS Cavendish, nous avons développé le programme Aîné-Avisé pour parler d'abus et de fraude. J'insiste sur le mot parler car ce sont des séances d'information gratuites et non pas des lieux où l'on dénonce bien qu'il en découle certaines dénonciations ou confidences qui mènent vers des solutions.

Ces séances sont présentées partout au Québec, animées par un bénévole et un policier ce qui rassure les gens. Le principal outil est la présentation de capsules vidéos.

Vous comprendrez que le bénévole joue un rôle très important afin de s'assurer que les personnes présentes soient à l'aise de s'exprimer, de poser des questions ou tout simplement d'écouter. Une des particularités du programme est le fait d'aller vers les gens et de les rencontrer dans des milieux déjà existants pour les rendre à l'aise.

À ce jour, 900 séances ont eu lieu et environ 34 000 ont été rejointes depuis 2011.

On peut donc en tirer certains constats :

- La maltraitance reste toujours un sujet tabou et ce malgré tous les efforts déployés
- Les gens ont plus de facilité à parler de fraude que d'abus et de toute évidence c'est une question d'implication de personnes « inconnues » vs des amis ou des gens de la famille
- Pour que l'information passe bien, il faut tout d'abord rassurer les gens en expliquant bien les raisons de la rencontre

- On doit éviter que les gens soient encore plus effrayés suite à la séance. Ils ne doivent pas s'isoler ou ne vouloir parler à personne
- Les aînés apprécient la présence d'un professionnel lors des séances. Plusieurs d'entre-eux rencontrent le professionnel après la séance, en privée, pour poser des questions ou livrer un témoignage.
- Il est important d'accorder une période de temps supplémentaire à la fin des rencontres, car les aînés aiment se confier à une personne digne de confiance et nous nous rendons compte que des cas d'abus et de fraudes peuvent y être détectés et pris en charge par le professionnel

### Communautés culturelles et autochtones

- Nous avons constaté un besoin d'information et même de référencement fort présent dans les différentes communautés.
- Le programme a donc été adapté pour les communautés italienne et atikamekw. L'animation se fait dans la langue d'origine, en traduisant notre dépliant et en doublant nos capsules vidéo.

Pour ces communautés, la sensibilisation aux abus et aux fraudes est quasi inexistante. Peu de ressources sont disponibles pour ces personnes qui sont souvent isolées et/ou vulnérables, car elles habitent loin (communautés autochtones) des ressources disponibles et bien souvent les personnes abusées ou fraudées ne parlent ni français ni anglais.

Il est cependant très important de connaître les caractéristiques et les valeurs de la communauté. Certains gestes peuvent être interprétés comme de l'abus pour nous, mais pas pour eux.

Exemple : parler fort chez les Italiens – violence psychologique

se « battre » ou « se pincer » chez les autochtones – violence physique (jeux).

## Conclusion

Depuis quelques années, plusieurs intervenants se sont « attaqués » au problème de la fraude et des abus et nous commençons seulement à en voir les bienfaits. Les campagnes télé y sont pour quelques choses.

Les gens sont de plus en plus conscients des abus et des fraudes dont ils peuvent être victimes, la prochaine étape est la dénonciation et la responsabilisation.

